



L'ACAMPADO

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet 3,15)

Fraternité Sacerdotale Saint Pie X

Prieuré Saint Ferréol - Marseille - Aix - Carnoux - Avignon - Corse

UNE PASTORALE QUI SE SUBSTITUE AU DOGME

~ M. l'abbé Xavier Beauvais ~

EN novembre 2014 nous avons déjà parlé de l'américanisme, mais les actes du Pape François exigent une nouvelle mise en garde contre une certaine mentalité dangereuse qui peut atteindre les meilleurs d'entre nous, celle qui sous prétexte de semer et qui fatiguée d'attendre la moisson voudrait s'ouvrir au monde dans l'espoir d'une moisson plus abondante, celle qui consiste à mettre tant d'eau dans le vin de la foi qu'on en vient à la transformer en quelque chose qui n'est plus la foi. C'est l'hérésie de ce qu'on appelle l'américanisme. Hérésie née aux U.S.A. à la fin du 19e siècle pendant les pontificats de Pie IX et Léon XIII, qui se propagea en Amérique et en France sous l'impulsion du Père Hecker, son promoteur, de l'archevêque de Saint-Paul dans le Minnesota, Monseigneur Ireland, du cardinal Gibbons archevêque de Baltimore ses protecteurs et propagandistes et de l'abbé Félix Klein, professeur à l'Institut catholique de Paris, son colporteur en Europe, et c'est la même que l'on retrouve aujourd'hui dans les actes pontificaux, en plus relativiste encore.

L'américanisme a été condamné par Léon XIII dans une lettre « Testem Benevolentiae » au cardinal Gibbons. Quelles sont les idées de cet américanisme que l'on retrouve aujourd'hui ?

- Pour ramener plus facilement à la vérité, les dissidents, l'Eglise doit s'adapter davantage à l'homme désormais parvenu à l'âge adulte. Relâchant son ancienne rigueur, elle doit se montrer indulgente à l'égard des aspirations et des exigences des peuples modernes.

- Pour gagner les cœurs des égarés, il est opportun de passer sous silence certaines affirmations doctrinales de moindre importance, ou de les amollir de manière à ne plus leur conférer le sens traditionnel auquel l'Eglise s'est toujours tenue.

- Il faut introduire une certaine liberté dans l'Eglise afin que la puissance et la vigilance de l'autorité se trouvant en quelque façon amoindries, chaque fidèle ait la faculté de développer plus librement les ressources de son activité et de son initiative.

- Tout magistère extérieur est superflu sinon inutile pour ceux qui s'appliquent à tendre à la perfection chrétienne. L'Esprit Saint répand aujourd'hui dans les âmes des dons plus étendus et plus abondants que jadis. Il les meut et les éclaire sans intermédiaire, par une sorte de secret instinct.

- Les vertus naturelles (les vertus sociales) sont mieux adaptées aux mœurs et aux exigences de notre temps parce qu'elles développent surtout l'activité et l'énergie. Il faut substituer une autre méthode que celle du passé pour ramener les dissidents. Tous ces projets ont été mis en œuvre depuis Vatican II et reviennent en force sous le pontificat actuel. L'ensemble de ces projets caractérise la mentalité conciliaire. Donc là naît une sorte de nouvelle Eglise rompant délibérément avec le passé et se tournant vers l'avenir. C'est alors que naît un nouveau clergé qui n'hésite pas à effacer le caractère surnaturel que lui imprime le sacrement de l'ordre pour se séculariser de plus en plus, et trouver à tout prix des harmonies de la religion catholique avec l'état actuel de la vie moderne. L'Eglise doit se mettre à l'écoute du monde, entend-on si souvent rabâcher, ou encore, à la mutation du monde doit correspondre une mutation de l'Eglise.

Dans un discours prononcé en la cathédrale de Baltimore en octobre 1893 pour les vingt-cinq ans de la consécration épiscopale du cardinal on entendit ceci : « Du nouveau ! tel est le mot d'ordre de l'humanité, et renouveler toute chose est sa ferme résolution ». « Aujourd'hui, la routine de l'ancien est chose mortelle ; aujourd'hui les

moyens ordinaires, c'est-à-dire la sanctification personnelle, la prière, la contemplation, sentent la décrépitude de la vieillesse ; la crise demande du nouveau, de l'extraordinaire, et c'est à cette condition que l'Eglise enregistrera la plus grande de ses victoires dans le plus grand des siècles historiques ». Le Père Hecker clamait cela voici plus d'un siècle. « L'Eglise est fermée, disait-il, et pour faire entrer les dissidents dans son enceinte, il ne suffit pas de les amener à elle : il faut abaisser les barrières, élargir des portes ». C'est ce que se propose le prochain synode concernant les divorcés remariés et les invertis.

Et c'est ainsi que l'Eglise s'immerge et se dilue dans le monde au point de ne plus apparaître comme Eglise.

Le chanoine Houtart quant à lui affirmera encore « ou bien le christianisme demeurera attaché à la lettre du dogme, et accepté par une minorité immobile et de plus en plus restreinte, il succombera, ou bien le christianisme renoncera à la lettre et, devenu spirituel, il opérera l'union des âmes et apparaîtra comme la fin et le couronnement de toute la science de l'homme ».

Les évêques anglais composèrent alors une sorte de sylabus des erreurs de l'américanisme.

Quelles sont ces erreurs, à nous d'y prendre garde plus spécialement quand la longueur de la crise que traverse l'Eglise inciterait certains à lâcher du lest.

- On dira que l'enseignement de l'Eglise doit être limité aux articles ou définitions de la foi catholique, un mini credo en quelque sorte ;
- on dira que l'Eglise ne doit plus condamner l'erreur, que son culte n'est plus adapté à nos mentalités festives ;
- on mettra en suspicion sa capacité à résoudre les difficultés intellectuelles et scientifiques ;
- on rabaissera le caractère de l'Eglise, autant que possible au niveau d'une institution humaine à caractère social

« Les mardis de la Pensée catholique »

*Mardi 27 Octobre
à 20h00 - rue de Lodi*

*Conférence de
M. l'abbé Xavier Beauvais sur :*

« La tolérance »

(écologisme, pastorale des migrants) ;

- on mettra tout en œuvre pour que la constitution et l'enseignement de l'Eglise soient mis en harmonie avec la pensée moderne et le progrès du monde ;
- on enseignera que les laïques doivent avoir de droit, une large part au gouvernement de l'Eglise, ou que l'intérêt croissant du peuple dans les affaires ecclésiastiques fait qu'il est bon et à propos d'en appeler de l'autorité ecclésiastique à l'opinion publique.

A la notion de vérité on va substituer celle d'efficacité, c'est-à-dire au dogme on va substituer la pastorale. Toute sa tactique sera alors de n'admettre de la vérité totale que les bribes et morceaux que l'homme dit moderne est disposé à recevoir. Ce sera donc le résultat qu'on considère avant tout dans les doctrines et c'est ainsi qu'on a évacué des catéchismes toute la substance surnaturelle en la traduisant dans un langage pastoral et non plus dogmatique défini comme le seul que l'homme moderne puisse comprendre. Or, toute la pédagogie de l'Eglise consiste précisément à parler aux hommes un langage qui permet au vrai surnaturel de toucher leurs facultés spécifiquement humaines : l'intelligence et la volonté. Le langage convient à tous les temps et tous les lieux. Si l'Eglise renonce à parler aux hommes son langage à elle, ils ne l'apprendront jamais et, contrainte d'adopter alors le leur, il arrivera que ce dernier, de plus en plus privé des vérités surnaturelles et des mots qui les véhiculent, rejettera toute la révélation de ses propres cadres sémantiques. Il en résulte une apparente fécondité par son abondance de feuilles, mais une stérilité de l'arbre qui ne porte plus de fruits, tout comme Notre Seigneur Jésus-Christ a maudit le figuier stérile parce qu'il n'y a trouvé qu'une apparence de fécondité, que du feuillage. Stérilité, oui. Le langage contemporain expulse Dieu, Dieu est mort. Il chasse Jésus-Christ, mais Dieu est vrai homme, donc Jésus-Christ n'est plus qu'un personnage mythique construit par les premières communautés chrétiennes pour affirmer leur cohésion. Du catholicisme et de l'Evangile lui-même formulé en un langage culturellement dépassé, il ne reste donc plus que le message révolutionnaire : liberté, égalité, fraternité, le seul que l'homme moderne puisse comprendre.

Il faut alors écouter saint Jean de la Croix « certains spirituels donnent leur préférence à l'activité et s'imaginent pouvoir conquérir le monde par leur prédication et leurs œuvres extérieures. Eh bien qu'ils réfléchissent à ceci : ils rendraient beaucoup plus de services à l'Eglise s'ils employaient ne fut-ce que la moitié du temps qu'ils passent ainsi pour se tenir en oraison devant Dieu, car ils feraient certainement plus avec moins de travail et plus par une œuvre que par mille ». C'est très vrai, cependant que cela ne serve pas d'alibi aux paresseux et aux lâches pour

tomber dans l'inaction totale.

Le zèle pastoral, oui, mais appuyé sur deux bases très solides : le spirituel et une doctrine sûre.

Le spirituel, car sans amour de Dieu, sans prière, sans la piété de sa doctrine, il n'y a pas d'apostolat efficace. La perte du sens surnaturel porte à l'esprit du monde et à l'activisme : le naturel prend le pas sur le surnaturel.

Et la doctrine, d'abord la vérité donnée par la Révélation dans ses deux sources que sont la Tradition et la Sainte Ecriture. « Cherchez d'abord le royaume de Dieu ». Il faut donner la vérité, même si elle doit déplaire ou faire mal. « Malheur à moi si je n'annonce pas l'Evangile » affirmait saint Paul. Il ne faut donc pas craindre de s'affirmer pour Jésus-Christ, ni craindre de parler de Jésus-Christ, de l'honneur de Dieu, du péché, etc. cela c'est semer.

Ensuite la morale. Il n'y a pas d'apostolat possible si l'attitude n'est pas nette, franche, si le bien n'est pas séparé du mal. Devant le péché, l'apôtre qui se tait, biaise ou ironise comme pour se faire pardonner sa position, se fait plus ou moins complice du démon. Charité et indulgence n'excluent pas du tout, au contraire, la différence nécessaire entre pécheur bien disposé et pécheur endurci ; la bonté n'est vraiment bonne et attirante que dans la vérité. Il n'y a que « oui » en Dieu. On ne peut donc prêcher le oui et le non, il n'y a là aucune tiédeur possible. L'apôtre doit semer la vérité toute entière, la donner par miettes quelque fois mais sans jamais la cacher, ni la déformer. Et il doit la donner avec l'autorité de l'Eglise, l'autorité qu'elle tient de Notre-Seigneur, une autorité qui peut s'accommoder de formes très différentes, qui peut à l'occasion être adoucie de compréhension mais qui doit cependant toujours s'affirmer. Or, la pastorale conciliaire a déplacé son objet. Au lieu de faire à Dieu sa place haute et grande, elle tend à exalter l'homme, en cherchant à le diviniser sans purification, au rabais, le diviniser sans Dieu. Ainsi, cette pastorale, oubliant Dieu et ses exigences, va orienter les âmes presque uniquement sur les hommes, le social, l'écologie, la libération matérielle, la beauté du corps et que sais-je. Et on trahit alors l'Evangile qui prêche la pénitence, la conversion intérieure. Ne renouvelons pas les exemples de l'Action catholique des années 60, qui manquait d'abord de souffle spirituel. Beaucoup d'activités et peu de piété, peu de doctrine, peu de foi, une action catholique orientée vers l'humain, les problèmes sociaux, l'action sociale et même la lutte sociale, l'affranchissement des tutelles, la recherche du confort, un certain rationalisme.

On a retrouvé tout cela également dans l'enseignement religieux, le naturalisme s'y est infiltré, d'abord dans le nom lui-même, au point qu'on ne dit plus catéchisme, mais « recherche religieuse », éludant ainsi tout un aspect

primordial, autorité divine et ecclésiale d'une part, vérité nécessaire d'autre part. Naturalisme dans le climat des cours où le dialogue prime sur l'affirmation du dogme. Naturalisme dans les méthodes où l'on parle de tout, des fleurs, du monde, de l'amour, du racisme évidemment, sauf de Dieu, ou si l'on y parle encore de Dieu c'est en référence à la dignité de l'homme, la foi cède la place au pathos sentimental. Partout la religion y est présentée non plus comme le culte dû à Dieu mais comme une belle réalisation humaine. On ne parle plus dans ces méthodes, au cœur de l'enfant, de l'adolescent, on n'évoque pas l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ, ses souffrances, on ne forme pas à la piété, et ce qui est aussi grave, on ne donne plus d'armature doctrinale ; on prétend faire réfléchir, on pose des questions, des points d'interrogation mais on ne fournit pas de réponses nettes, de principes de base spirituelle ; à la place ce sont des idées-choc, de l'humanisme, des mots vagues ou des slogans communautaires. La pastorale s'est laissée gagner par l'esprit du monde. En voulant s'adapter, elle a dévié et perdu une bonne partie de sa substance spirituelle. On parle de dimensions nouvelles, de présence, d'engagement, de responsabilité du laïc, de la transcendance de la parole, de sortir des ghettos, du dialogue avec le monde, mais on oublie que tant qu'on ne fondera pas tout sur la grandeur de Dieu et du Sauveur, son amour, sa croix, sa Présence eucharistique, sur l'union et la fidélité à Dieu, l'esprit de sacrifice et le détachement de ce qui est trop temporel, tant qu'à l'exemple de saint Paul on ne cherchera pas à élever constamment les âmes vers Dieu, à les faire vivre de la vie de Dieu et hors du péché, alors cette pastorale ne fera jamais rien germer dans le champ de l'Eglise et la parole de Dieu sera inféconde.

L'Eglise doit être missionnaire. Les novateurs font grand cas de ce mot, laissant bien souvent entendre que c'est seulement aujourd'hui que peuvent apparaître de véritables semeurs, de véritables missionnaires. A vrai dire, oui l'Eglise doit être missionnaire plus que jamais dans une époque où tout est remis en question, mais on oublie de dire que c'est dans la mesure où l'Eglise restera le roc de la foi et de la morale catholique qu'elle pourra plus hardiment reconstruire les structures temporelles de la chrétienté. C'est parce qu'elle s'attachera plus fermement au scandale de la croix qu'elle pourra mieux faire bénéficier les âmes au mystère de la Résurrection.

suite page 13

L'HOMME PEUT-IL SE MESURER À L'ANGE ?

~ M. l'abbé Daniel Vigne ~

ENTRE Dieu et les hommes, vivent des myriades d'anges. Bien qu'ils aient été créés pour la même fin que nous, glorifier Dieu, ils constituent un royaume incomparable au nôtre tant en nombre d'individus, qu'en diversité et surtout en excellence. Si l'homme pouvait voir seulement le plus petit des anges, il se retrouverait terriblement écrasé par sa supériorité. Or ils sont beaucoup plus nombreux que nous, tout en étant tous inégaux entre eux. Aucun ange n'est aussi digne qu'un autre tellement ils sont divers entre eux.

Cette supériorité devrait les rendre indifférents à notre égard. En effet le monde corporel auquel nous appartenons ne peut en rien les intéresser. Pourtant c'est leur champ de batailles où ils se disputent entre bons et mauvais. Comme Dieu s'est lui-même incarné pour sauver ce qui était perdu, il a impli-

qué les anges comme ses ministres dans le plan de la rédemption pour lutter contre les forces de Satan. Dans son infinie miséricorde Dieu a voulu que les esprits célestes le glorifient en s'occupant de nos pauvres vies.

Evidemment les bons anges tout en œuvrant sur la terre ne vivent que du Ciel. Après avoir reçu une première connaissance surnaturelle du Dieu Tri-

nitaire à leur création, ils ont été béatifiés, après leur épreuve, d'une lumière supérieure, équivalente à notre vision béatifique. Leur degré de sanctification correspond à leur dignité de nature. Ce qui constitue une hiérarchie parfaite où les premiers reçoivent une plus grande lumière qu'ils communiquent instantanément aux inférieurs. Les plus inférieurs sont ceux qui s'occupent directement de nous sur terre. Mais il n'y a pas une mission donnée à un ange sur terre ou aussi à un homme qui ne soit pas passée par toute la hiérarchie. Nous y voyons l'unité parfaite de ce royaume en même temps que l'excellence de chaque mission à laquelle tous les saints anges sont impliqués. Notre ange gardien ne s'occupe pas de nous sans être lié directement à Notre-Sei-

gneur mais aussi, au moins indirectement, à tous les membres de son royaume.

Une question vient à notre esprit humain : qui est leur donneur d'ordre ? Marie, Reine des anges. N'est-elle pas de notre nature ? Le fait est que la grâce dépasse de loin l'excellence même de la nature angélique. Or Notre Dame a la plénitude de grâce de tous les saints hommes et saints anges. En fait, dès qu'un fidèle serviteur de Dieu quitte ce monde, il a le privilège inouï d'intégrer le royaume des anges et se retrouve au degré de la hiérarchie correspondant non pas à sa nature mais à sa charité. Or il reçoit cette charité grâce aux vertus surnaturelles de foi et d'espérance. La foi nous livre, cachée sous un voile, la même substance dont s'alimente les anges au ciel, les vérités révélées sur les plus grands mystères. Cette lu-

mière substantant les anges ne demande qu'à se développer dans toutes les âmes ayant reçu fructueusement la grâce. Même si elle n'atteindra jamais la splendeur du Ciel, elle commence à ravir la volonté par la vertu d'espérance. Si la volonté y adhère, elle y trouvera un début de béatitude.

Le degré de charité dans une âme humaine correspond au degré d'humilité comme il

correspond chez l'ange à la dignité de sa nature. Si bien qu'un homme des plus défavorisé dans sa nature peut se retrouver au-dessus des anges selon la grandeur de son humilité. Cette dernière, représentée par les enfants, permet à l'homme d'atteindre la grandeur des anges. Nous pouvons nous poser la question : est-ce l'homme qui doit envier l'ange ou l'inverse ?

Heureusement, il n'y a aucune place à l'envie lorsque tous aiment le même chef, le Christ. Mais nous devons reconnaître la générosité dont nous sommes l'objet. Tous ces géants spirituels entre nous et Dieu, loin d'être des obstacles à notre union au Roi Suprême sont des ministres qui facilitent notre accès à leur royaume.



LES TROIS NOIRCEURS

OU LES TROIS RENIEMENTS DE PIERRE

~ M. l'abbé Jehan de Pluvié ~

TROIS horribles tâches maculant la blancheur papale ! Et encore ne s'agit-il que des plus considérables et des premières arrivées. En 50 ans, elles prirent le temps de s'étendre, de s'incruster en profondeur et d'engendrer d'autres vilaines souillures à une cadence soutenue. Devrons-nous jubiler ? Nous faudra-t-il fêter ce cinquantième de Vatican II ? Comme si saint Pierre avait fêté ses reniements.

« CHAMBOULE TOUT »

OU (PUDIQUEMENT) AGGIORNAMENTO

Il y a de cela quelques décennies, le catholique n'aurait jamais soupçonné que le Pape puisse user de son autorité suprême pour proclamer bien fort des erreurs si graves, je veux dire scander à l'unisson des républiques laïques et des démocraties rousseauistes les principes révolutionnaires de liberté, d'égalité et de fraternité qui, pris dans leur acception classique, signifient le rejet des droits de Dieu, de la tutelle divine. Saint Jean Bosco apprenait déjà à ses enfants qu'« avec des idées révolutionnaires, on ne va pas au Ciel. » Combien d'âmes aura perdu Vatican II ? Combien a-t-on laissé d'hommes croupir dans l'ignorance au nom de la liberté religieuse ? Dieu seul le sait. Néanmoins, l'hécatombe dépasse certainement le nombre que nos sentiments de pitié et d'horreur essaient de minimiser.

Pour faire court, au nom de sa dignité inaliénable, la liberté religieuse prêche que tout homme a un droit naturel à n'être empêché par quiconque, même par l'Etat catholique, de pratiquer et de promouvoir publiquement sa religion fut-elle fausse, sous réserve d'ordre moral objectif (ordre qui oublie l'économie surnaturelle et qui, de fait, ne désigne qu'un simple ordre public dont l'appréciation varie selon le caprice des Etats). Vatican II contredit ainsi la pratique constante de l'Eglise, les condamnations solennelles de *Quanta Cura*¹, met en péril la vraie religion, la foi de ses propres fidèles.

L'œcuménisme discerne le Saint-Esprit à l'œuvre dans les fausses religions et promeut l'unité des chrétiens non par le retour des dissidents à l'Eglise catholique mais par le dialogue et le respect réciproque des croyances. Vatican II renie donc les martyrs de l'Eglise, détruit tout esprit missionnaire, évite les conversions, loue les erreurs reli-

gieuses, s'oppose à la pratique et à l'enseignement constants des papes².

Contrairement à l'Evangile³ et au dogme solennel proclamé par Vatican I, la collégialité de Vatican II laisse sous-entendre que deux pouvoirs suprêmes constants se partagent l'Eglise, d'un côté le pape et de l'autre l'universalité des évêques avec le pape. La note explicative de Paul VI évite le pire mais ne lève pas entièrement l'ambiguïté.

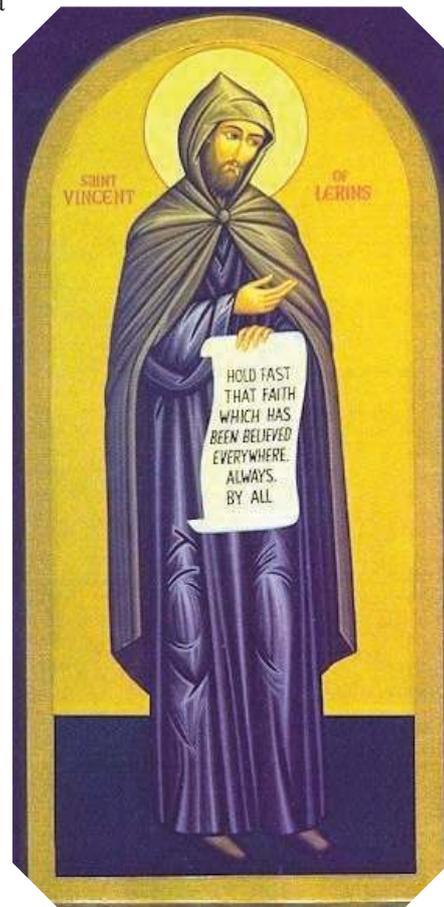
UN PEU DE MAL,

MAIS BEAUCOUP DE BIEN AU CONCILE ?

Ces trois erreurs ne prennent pas grand place dans le concile. Pourquoi ne pas accepter le reste ? En effet, matériellement pris, tous les problèmes ne concerneraient en gros que 5%.

Notons au passage qu'une bombe, par exemple, mesure bien moins que la quantité de matière qu'elle fait exploser ou qu'une goutte de poison gâte un grand volume de liquide. Nos 5%, plongés dans un océan de blabla efficace à noyer le poison, suffisent à occasionner de graves dégâts.

Précisons aussi que les trois erreurs principales cachent d'autres tromperies comme l'inversion des fins du mariage, la mise en avant du peuple de Dieu au détriment de la hiérarchie sanctificatrice, la confusion du sacerdoce commun



Saint Vincent de Lérins

1-Voir aussi Libertas de Léon XIII, Quas primas de Pie XI, Ci Riese de Pie XII, etc.

2-Syllabus de Pie IX, Mortalium animos de Pie XI, etc.

3-« Sur cette Pierre, je bâtirai mon Eglise » « Pais mes brebis ».

des fidèles, l'Eglise-sacrement de l'unité du genre humain, le *subsistit in* où l'Eglise du Christ n'est plus identifiée adéquatement à l'Eglise catholique, etc.

Bien sûr, on ne dédaigne pas de citer à tour de bras l'Écriture Sainte, de se réclamer de saint Thomas et même de Pie XII. Le *Commonitorium* de saint Vincent de Lérins, ouvrage incontournable du V^e siècle expliquant la Tradition, prévient le fidèle contre l'usage abusif des bons textes : « *Satan ne l'aurait jamais inventé, assurément, s'il ne savait très bien qu'il n'y a pas de moyen plus sûr pour tromper que d'insinuer le venin de l'erreur sous le couvert et comme à la faveur de l'autorité de la parole divine.* » Mais c'est surtout un esprit, une manière de parler floue, une absence de définitions claires, un optimisme naturaliste, un accent porté sur tel domaine, un silence coupable sur tel autre⁴ qui imprègnent toutes les lignes de ces textes pastoraux⁵. Comme le constatait Mgr Lefebvre : « *D'une manière à peu près générale,*



*lorsque le concile a innové, il a ébranlé la certitude de vérité enseignée par le magistère authentique de L'Eglise comme appartenant définitivement au trésor de la Tradition : ... doute sur la nécessité de l'Eglise et des sacrements, ... doute sur la nécessité et la nature de la conversion, ... doute sur la nécessité de la grâce pour être sauvé, ... doute sur la nécessité de l'Eglise source unique de salut, ...*⁶ »

La colonne vertébrale, la logique interne de tous ses documents subversifs se trouvent synthétisées dans « *Magistère de souffre* » (éditions Iris). Cette nouvelle religion, nourrie par la conscience, se centralise sur l'homme à travers une nouvelle manière de célébrer le culte, une nouvelle finalité de l'Eglise devenant moyen de l'unité du genre humain, désigné lui-même comme le Royaume

formé de divers degrés de communion et où le salut devient prise de conscience.

Irradiés par la bombe conciliaire, les Pontifes romains jusqu'à nos jours n'ont cessé d'augmenter le mal et d'éta-ler plus largement les salissures de tout genre : nouvelle messe, sacrements, droit canon, gestes œcuméniques à répétition, cadeaux déshonorants⁷, prières scandaleuses, paroles blasphématoires⁸, etc.

ATTACHE INDÉFECTIBLE À LA PAPAUTÉ

A côté du Saint-Sacrement et de la Vierge Marie, les deux blancheurs immaculées, le Saint-Père demeurait le recours universel en toutes controverses, l'espoir inconditionnel des catholiques. Combien touchante en territoire de mission, surtout dans « l'Empire du Milieu » où la fierté chinoise ne donnait de valeur qu'au pays des ancêtres, cette référence pleine de foi au « Grand Chef de Rome » !

Et pourtant, comme les apôtres, déçus et scandalisés devant la Passion et la mort du Fils de Dieu qui ne ressemblait même plus à un homme, nous serions tentés de découragement et d'infidélité. Comment est-ce possible ? Ou Jésus n'est pas Dieu ou il n'est pas vraiment mort ! Ou le Pape n'est plus Pape ou alors, aveuglement, il faut s'obstiner, se rompre la tête à considérer toutes ses paroles et tous ses actes comme conformes à l'Évangile et au magistère antérieur en dépit des apparences contraires ! Comment concevoir un Pape qui propage l'erreur en matière grave, lui et son concile pastoral ?

UN PAPE PEUT-IL ERREUR ?

Et pourtant, le successeur de Pierre n'échappe pas à cette loi de la faillibilité humaine. Il peut s'orienter intellectuellement par de faux principes et agir en libéral. Même Adam, humainement si parfait, s'est corrompu en désirant dans sa folie devenir comme Dieu par la connaissance du bien et du mal, c'est-à-dire selon saint Thomas par la volonté de se fixer à lui-même les normes du bien et du mal⁹. N'eut-il pas été plus sage pour Notre-Seigneur Jésus-Christ de rester chef visiblement sur terre jusqu'à la fin du monde ? Là, plus de risque d'erreurs, plus d'inquiétudes, plus de scandales possibles dans la plus haute autorité de l'Eglise. Mais pour le bien de la foi, l'honneur des hommes et de son élu en particulier, Jésus-Christ s'est choisi un vicaire, un lieutenant visible, mais

4-Par exemple le communisme.

5-« Le concile œcuménique Vatican II a dit beaucoup de choses, par ses paroles, et par ses silences. » Mgr H. Câmara cité dans « Vat. II, une histoire à écrire » p. 323.

6-Dans « J'accuse le concile ».

7-Les reliques des saints catholiques données aux schismatiques.

8-Jean-Paul II demandera par exemple la protection de saint Jean-Baptiste sur l'Islam.

9-IIaIIae q. 163 a.2

qui, hors de fonctions bien précises, peut défaillir. Jusqu'où se fourvoiera-t-il ? Jusqu'où ce mystère d'iniquité enveloppera-t-il la sainte Eglise ? Dans ce contexte imprévisible auparavant, dans ses événements sans précédents, seul le présent nous renseigne. Ce dont la foi nous assure, c'est que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre l'Eglise. Des ecclésiastiques pervers voudront la plonger toujours plus dans des bas-fonds infectes - le synode de la famille ne présage rien de bon - et lui feront peut-être toucher en quelque sorte les portes infernales. Mais elle en ressortira plus radieuse, plus forte, plus immaculée que jamais.

A QUI IRIONS-NOUS SEIGNEUR ?

Cependant le pape n'est-il pas le seul point de ralliement possible ? Il est indispensable évidemment d'obéir au pape lorsqu'il remplit son rôle de Magistère vivant, c'est-à-dire de transmission et d'explicitation de ce qui a toujours été enseigné et tenu pour vérité dans l'Eglise. Il est significatif que le Commonitorium n'indique jamais à proprement parler comme dernier recours l'attachement au pape. Il se pose une question prémonitoire : *Et si quelque contagion nouvelle s'efforce d'empoisonner, non plus seulement une petite partie de l'Eglise, mais l'Eglise tout entière à la fois ?* Sa réponse nous guide aujourd'hui : *Alors, son grand souci sera de s'attacher à l'antiquité, qui, évidemment, ne peut plus être séduite par aucune nouveauté mensongère.* Le point de ralliement inconditionnel restera donc pour tous et pour toujours le Magistère de toujours.

LES LIENS DE SAINT PIERRE

De grands défenseurs de la blancheur pontificale sont bien obligés quelquefois de distinguer du noir sur ce qui devrait être immaculé ou de répondre à la perplexité, pour ne pas dire aux effarements de leurs fidèles. Le pape va tout de même parfois trop loin. Alors, certains font état de « l'emprisonnement » du Souverain Pontife. Il est prisonnier de ses cardinaux, de ses conseillers, de ses ministres. Des menaces graves, une épée de Damoclès, pèseraient sur sa personne. Il ne peut faire comme il voudrait. Prisonnier, certes il l'est, mais de quoi ? Prisonnier de sa philosophie, lié par sa théologie, embrigadé par Vatican II, menotté par sa conscience faussée. Au nom

de sa liberté de conscience, faudra-t-il le laisser prisonnier de la sorte sans rien faire ? Saint Thomas nous répond : « *S'il y avait danger pour la foi, les supérieurs devraient être repris par les inférieurs, même en public.*¹⁰ »

Un regard du Christ pourrait bien provoquer le salut comme il arriva pour Pierre, mais comment cela se fera-t-il puisque Vatican II a défiguré le Christ de l'Evangile, il a faussé l'approche et l'appel du Seigneur qui eut alors été salutaire. A nous de reprendre inlassablement le vrai catéchisme et de prêcher le même Jésus que celui de saint Pierre, de saint Paul, de tous les saints. Très Saint-Père, revenez à votre première blancheur, regardez le Christ de toujours !

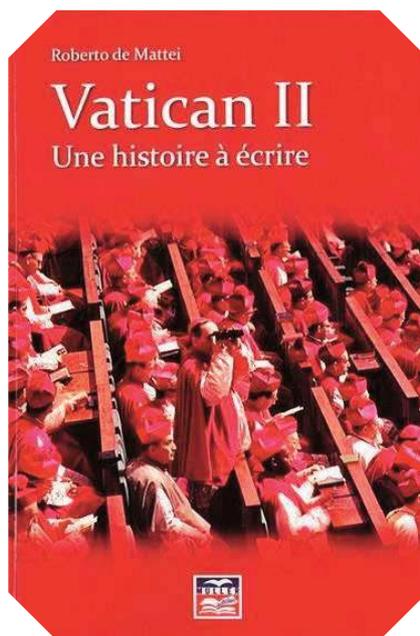
QUE FERONS-NOUS DONC DE VATICAN II ?

De même qu'il exista des antipapes, nous avons en quelque sorte affaire à un anticoncile. Il revêt une certaine légitimité au sens où il fut convoqué en bonne et due forme, mais fut-il légitime l'esprit qui l'anima, celui de réconciliation au monde tel qu'il a évolué depuis 1789, selon la remarque du Cardinal Ratzinger lui-même ? Nous ne participerons donc au *jubilé de la miséricorde* que s'il signifie « condamnation de Vatican II ». Après tout, les experts de la grande épopée vaticane des années 60 sont déjà en bonne partie dans la tombe, encore adulés par quelques nostalgiques. Enterrons à leur

suite le concile ! Ils ne prendront pas ombre, ces anciens modernes pour qui tout doit changer, de l'évacuation aux oubliettes de leur indigeste verbiage, eux qui ont jeté à la poubelle littéralement tous les schémas préparatoires, et spirituellement 2000 ans d'Eglise. *Concilium Vaticanum secundum delendum est.*

Quelques ouvrages utiles (liste non exhaustive) :

- « Bref examen critique » Cardinaux Ottaviani et Bacci.
- « 1962, Révolution dans l'Eglise » Don A. Mancinella.
- « Le Rhin se jette dans le Tibre » Père R. Wiltgen.
- « Vatican II, une histoire à écrire » R. de Mattei.
- « Magistère de souffre » Symposium d'octobre 2002 à l'Institut universitaire Saint-Pie X.
- « Catéchisme catholique de la crise dans l'Eglise » Abbé M. Gaudron
- « J'accuse le concile » Mgr. Lefebvre.
- « Ils l'ont découronné » Mgr. Lefebvre.
- « Marcel Lefebvre, une vie » Mgr Tossier de Mallerai.



10-IIaIIae q.33 a.4

2 - LA CONNAISSANCE DE DIEU

Religion révélée, le christianisme trouve son origine dans la parole de Dieu adressée aux hommes et dans l'acceptation de cette parole. Mais la connaissance que nous avons de Dieu et des choses de Dieu ne viendrait-elle que par la foi ? N'y-a-t-il pas une connaissance qui nous vienne également de notre raison ? C'est depuis Descartes et principalement au XIX^e siècle que ces questions se sont posées et ont donné naissance à de graves erreurs appelées fidéisme, traditionalisme, rationalisme et modernisme... combattues par l'Eglise avec insistance.



Allégorie de la foi
Mariano Benlliure (1862-1945)

Depuis saint Paul l'Eglise a toujours enseigné deux façons complémentaires d'avoir une certaine connaissance de Dieu : par l'intelligence, en considérant les effets de l'action de Dieu sur le monde matériel (la création) et par la foi, Dieu ayant parlé aux hommes par les prophètes et par son Fils Incarné (la révélation) ; la première dans les limites de ses forces naturelles, la seconde de manière vraie mais confuse c'est-à-dire par analogie : « Nous cheminons, en effet, dans la foi, non dans la claire vision » (2 Cor.5,7). Au Moyen-âge, saint Thomas d'Aquin avait démontré la distinction entre ces deux modes de connaissance d'où résultaient deux disciplines intellectuelles complémentaires, la philosophie se faisant servante de la théologie. Afin de donner un assentiment raisonnable à

la Révélation, il faut d'abord que l'intelligence naturelle puisse reconnaître l'existence d'un Dieu, créateur, maître de l'ordre moral, indépendamment de la révélation et antérieure à elle. A partir du XV^e siècle, et surtout au XVII^e, un nouveau courant de pensée initié par Descartes tente de dissocier ces deux modes de connaissance : on commence à douter de la réalité de notre perception du réel (par les sens) et à séparer la connaissance rationnelle de la foi. Puis la philosophie des Lumières (XVIII^e s.) prétend imposer la connaissance par la raison seule. Cependant, au lendemain des Révolutions, au siècle du rationalisme triomphant, une réaction d'inspiration chrétienne se fait : excessive, maladroite dans son argumentation, contradictoire. L'Eglise alors, toujours Maîtresse de vérité met en garde, condamne, argumente, éclaire les esprits, proclame avec force la vérité... C'est l'histoire de ce XIX^e siècle.

La vérité ne se situe pas nécessairement en un juste milieu. Quant à l'erreur elle pèche souvent par excès ou par défaut. Soit on donne trop d'importance à la connaissance par la foi seule au point de dénier à la raison humaine toute capacité d'atteindre Dieu (= fidéisme et traditionalisme), soit on fait de la raison la seule faculté capable de connaître toutes choses – or on connaît de façon expérimentale – et alors, non seulement on refuse à la raison toute capacité de connaître les choses qui la dépassent (= rationalisme, scientisme), mais encore on dénie à la foi elle-même toute prétention à une connaissance des choses spirituelles (= agnosticisme).

L'ERREUR DU FIDÉISME

Louis-Eugène BAUTAIN (1796-1867), professeur à l'Université de Strasbourg, imbu de la philosophie de Kant, nourrissait une certaine méfiance envers la raison humaine. Son retour à la foi lui fit chercher la source des connaissances religieuses et morales exclusivement



dans la Révélation divine et s'écarter de la doctrine catholique.

Condamné par l'évêque de Strasbourg en 1834, le pape Grégoire XVI l'obligea, en 1835 puis en 1840, à souscrire à six propositions :

1. *Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu et l'infinité de ses perfections. La foi, don du ciel, suppose la révélation ; elle ne peut donc pas être convenablement alléguée vis-à-vis d'un athée en preuve de l'existence de Dieu.*

2. *La divinité de la révélation mosaïque se prouve avec certitude par la tradition orale et écrite de la synagogue et du christianisme.*

3. *La preuve tirée des miracles de Jésus-Christ, sensible, frappante pour les témoins oculaires, n'a point perdu sa force avec son éclat vis-à-vis des générations subséquentes.*

Nous trouvons cette preuve en toute certitude dans l'authenticité du Nouveau Testament, dans la tradition orale et écrite de tous les Chrétiens ; et c'est par cette double tradition que nous devons la démontrer à l'incrédule qui la rejette, ou à ceux qui, sans l'admettre encore, la désirent.

4. *On n'a point le droit d'attendre d'un incrédule qu'il admette la résurrection de notre divin Sauveur avant de lui en avoir administré des preuves certaines ; et ces preuves sont déduites par le raisonnement.*

5. *Sur ces questions diverses, la raison précède la foi et doit nous y conduire.*

6. *Quelque faible et obscure que soit devenue la raison par le péché originel, il lui reste assez de clarté et de force pour nous guider avec certitude à l'existence de Dieu, à la révélation faite aux Juifs par Moïse, et aux chrétiens par notre adorable Homme-Dieu.*

En 1844, la Sacrée Congrégation des évêques et des religieux lui fit signer une promesse sur la possibilité de démontrer les présupposés naturels de la religion chrétienne et le rapport de celle-ci au gouvernement civil. Notons au passage que L.-E. Bautain, devenu prêtre, fonda une congrégation religieuse et devint vicaire général du diocèse de Paris...

LE TRADITIONALISME DE BONNETTY

Le fidéisme de Bautain est proche du traditionalisme des Bonald (+1840), Lamennais (+1854), et Bon-

netty (+1879). La même méfiance à l'égard de la raison naturelle fait rechercher l'unique source de connaissance religieuse et morale dans la tradition humaine qui remonte en définitive à la révélation dite primitive ou primordiale.

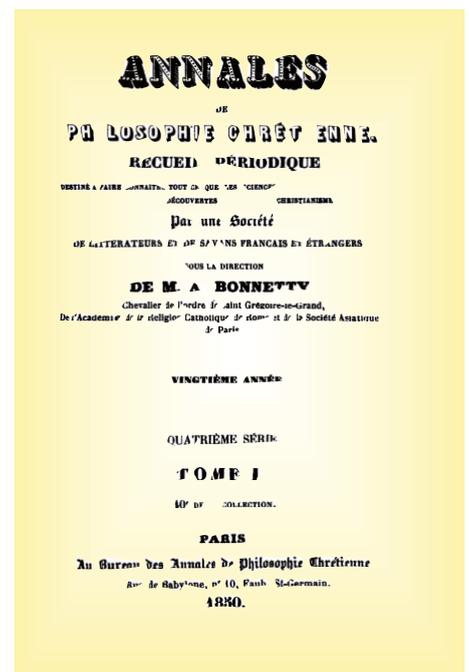
Augustin Bonnetty, n'était pas prêtre mais avait fait de la théologie. Fondateur des *Annales de Philosophie Chrétienne* et sincère défenseur de la religion, il soutenait que les forces naturelles de la raison humaine sont incapables de connaître « Dieu et ses attributs, l'homme, son origine, sa fin, ses devoirs, les règles de la société civile et de la société domestique ». Il dut souscrire aux thèses présentées par la Sacrée Congrégation de l'Index ; la dernière défend l'enseignement scholastique particulièrement décrié alors :

1. *« Même si la foi est au-dessus de la raison, il ne peut jamais exister entre elles aucun dissentiment réel, aucune discorde, puisque toutes deux découlent d'une seule et même source immuable de vérité, Dieu très bon et très grand, et qu'elles s'aident ainsi mutuellement ».*

2. *Le raisonnement peut prouver avec certitude l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la liberté humaine. La foi est postérieure à la révélation. Elle ne peut donc être alléguée pour prouver l'existence de Dieu vis-à-vis d'un athée ni pour prouver la spiritualité de l'âme raisonnable et sa liberté face aux partisans du naturalisme et du fatalisme.*

3. *L'usage de la raison précède la foi et y conduit l'homme à l'aide de la révélation et de la grâce.*

4. *la méthode dont se sont servis saint Thomas, saint Bonaventure et d'autres scholastiques après eux, ne conduit pas au rationalisme, et elle pas été la cause de ce que dans les écoles d'aujourd'hui la philosophie incline au naturalisme et au panthéisme [...]*



DE L'ONTOLOGISME AU PANTHÉISME

Voulant résoudre ce problème de la connaissance naturelle de Dieu, d'autres auteurs avancèrent des théories qui prétendaient mettre la connaissance de l'existence de Dieu non pas comme le résultat d'une réflexion logique, mais comme principe absolu antécédent à toute connaissance des choses. La suprême abstraction de l'être (son essence : ontos, en grec) serait donc identifiée à son existence, c'est-à-dire avec Dieu. Poussée à fond cette

théorie (l'ontologisme) tendait au panthéisme, c'est-à-dire à considérer que Dieu existe en toute chose. Ubaghs, professeur à Louvain, fut visé par un décret du Saint-Office du 18 septembre 1861 condamnant cette erreur; l'abbé Hugonin, en raison de ce décret, dut, lui-aussi, rétracter des positions analogues avant de devenir, malgré tout, évêque de Bayeux. Avec des nuances, ces théories se retrouvent plus tard chez Rosmini, condamné en 1887 sous Léon XIII.

La condamnation de 1861 déclarait que les propositions suivantes **ne peuvent pas être enseignées de façon sûre** :

1. *Une connaissance immédiate de Dieu, au moins habituelle, est essentielle à l'intelligence humaine, de sorte qu'elle ne peut rien connaître sans elle : cette connaissance est la lumière de l'intellect elle-même.*
2. *Cet être que nous connaissons en toutes choses et sans lequel nous ne connaissons rien est l'être divin.*
3. *Les universaux, dans leur réalité objective, ne se distinguent pas réellement de Dieu.*
4. *La connaissance innée de Dieu comme être pur et simple inclut toute autre connaissance de manière éminente ; de sorte que, par elle, nous connaissons implicitement tout être sous quelque aspect qu'il soit connaissable.*

[...]

UNE FORME DE RATIONALISME

La tentation rationaliste est de croire que la raison peut parvenir à la synthèse des connaissances de l'univers et des vérités de la révélation surnaturelle. Dès lors, la théologie se réduit à une philosophie. C'est cette forme de synthèse que tenta le Professeur Frohschammer (1821-1893) dans ses cours de philosophie à Munich. Pie IX, après un décret de condamnation du Saint-Office, adressa une lettre à l'archevêque de Munich-Freising (1862) dans laquelle, non seulement il condamne à nouveau la fausse prétention du professeur, mais encore, en pédagogue, il démontre le véritable rôle de la philosophie par rapport à la foi :

Car la vraie et saine philosophie occupe une place très remarquable, puisque sa tâche est de chercher soigneusement la vérité, de former justement et sérieusement la raison humaine, obscurcie sans doute mais nullement éteinte par la faute du premier homme, et de l'éclairer. Elle doit saisir son objet de connaissance et un grand nombre de vérités, bien les comprendre, les approfondir, démontrer plusieurs d'entre elles, telles que l'existence, la nature, les attributs de Dieu, que la foi propose aussi à croire, par des arguments puisés dans ses principes. Elle doit les justifier, les défendre et, par ces moyens, ouvrir la voie pour qu'on tienne plus exactement les dogmes dans la foi et même pour que les dogmes les plus cachés, que la foi est seule d'abord à connaître, soient, d'une certaine manière, compris par la raison. Voilà ce que doit faire et à quoi doit s'occuper la science

austère, mais très belle, de la philosophie.

Et le pape ajoute :

Mais, dans cette question des plus importantes, nous ne pouvons aucunement tolérer que tout soit mêlé inconsidérément ni que la raison envahisse et trouble les réalités qui sont du domaine de la foi. Il y a des frontières très définies et parfaitement connues

de tous, au-delà desquelles la raison jamais n'a pu ni ne peut s'avancer. Sont notamment et clairement du ressort de ces dogmes ce qui concerne l'élévation surnaturelle de l'homme, ses rapports surnaturels avec Dieu et ce qui est révélé à cette fin. Comme ces dogmes dépassent la nature, il en résulte que ni la raison humaine ni les principes naturels ne peuvent y atteindre. Jamais la raison ne peut être rendue capable de traiter de ces dogmes en connaissance de cause. Si certains osent témérairement l'affirmer, qu'ils sachent qu'ils se séparent non pas de l'opinion de quelques docteurs, mais de la doctrine commune et immuable de l'Église.



PIE IX ET LE SYLLABUS

Sous le pontificat de Pie IX, l'Église fut particulièrement vigilante en matière de doctrine et le pape, inlassablement, réaffirma les vérités immuables de la doctrine catholique. C'est pourquoi il conçut l'idée de faire une liste des erreurs déjà dénoncées sous la forme d'un catalogue de propositions synthétiques condamnables qui furent ajoutées à la publication de l'encyclique *Quanta Cura*, le 8 décembre 1864. Voici **les propositions fausses** qui concernent notre sujet :

[...]

3. *La raison humaine est l'unique juge, sans avoir aucunement à se référer à Dieu, du vrai et du faux, du bien et du mal. Elle est à elle-même sa loi, et ses capacités naturelles suffisent pour procurer le bien des hommes et des peuples.*
4. *Toutes les vérités de la religion dérivent des capacités naturelles de la raison humaine. Par conséquent, cette raison est la norme souveraine d'après laquelle l'homme peut et doit arriver à connaître toutes les vérités de tout genre.*
5. *La révélation divine est imparfaite et, dès lors, soumise à un progrès continu et indéfini, qui correspond au progrès de la raison humaine.*

[...]8. La raison humaine étant égalée à la religion, on doit en conséquence traiter les disciplines théologiques comme celles de la philosophie.

9. Tous les dogmes de la religion chrétienne sans distinction sont objet de la science naturelle ou philosophie; et la raison humaine, avec la seule culture historique, peut, par ses forces et ses principes naturels, arriver à une véritable science des dogmes, même les plus cachés, pourvu que ces dogmes lui aient été proposés comme objet. Ces propositions sont donc condamnables.

LE CONCILE VATICAN I^{ER}

Attaquée de toute part dans sa doctrine, l'Église se devait de proclamer la vérité de façon plus universelle; les rappels et les condamnations individuelles ne suffisaient pas. C'est pourquoi, Pie IX décida de réunir un Concile. En dépit de circonstances défavorables (l'occupation de Rome et la perte du pouvoir temporel sur les Etats Pontificaux), le concile se tint du 8 décembre 1869 au 20 octobre 1870. Il ne fut pas achevé mais deux importantes constitutions dogmatiques furent cependant votées : *Dei filius* sur la foi catholique et *Pastor aeternus* sur l'Église du Christ. Le chapitre 4 de la première constitution est intitulé *De fide et ratione* :

L'Église catholique a toujours unanimement tenu et tient encore



qu'il existe deux ordres de connaissance, distincts non seulement par leur principe, mais aussi par leur objet. Par leur principe, puisque dans l'un, c'est la raison naturelle, dans l'autre, la foi divine, qui nous fait connaître. Par leur objet, parce que, outre les vérités que la raison naturelle peut atteindre, nous sont proposés à croire les mystères cachés en Dieu, qui ne peuvent être connus s'ils ne sont révélés d'en haut. C'est pourquoi l'Apôtre, qui témoigne que Dieu a été connu des Gentils « par ses œuvres » [Ro 1, 20], lorsqu'il parle de « la grâce et de la vérité données par Jésus-Christ » [Jo 1, 17], déclare : « Nous prêchons la sagesse de Dieu dans le mystère, une sagesse cachée que Dieu a prédestinée avant tous les siècles pour notre gloire, qu'aucun des princes de ce siècle n'a connue... Dieu nous l'a révélée par son Esprit, car l'Esprit pénètre tout, même les profondeurs de Dieu » [1 Co 2, 7-8 et 10]. Et le Fils unique lui-même « rend grâce au Père d'avoir caché ces choses aux sages et aux prudents et de les avoir révélées aux petits » [Mt 11, 25].

Lorsque la raison, éclairée par la foi, cherche avec soin, piété et modération, elle arrive, par le don de Dieu, à une certaine intelligence très fructueuse des mystères, soit grâce à l'analogie avec les choses qu'elle connaît naturellement, soit grâce aux liens qui relient les mystères entre eux et avec la fin dernière de l'homme. Jamais pourtant elle n'est rendue capable de les pénétrer comme les vérités qui constituent son objet propre. Car les mystères divins, par leur nature, dépassent tellement l'intelligence créée que, même transmis par la révélation et reçus par la foi, ils demeurent encore recouverts du voile de la foi et comme enveloppés dans une certaine obscurité, aussi longtemps que, dans cette vie mortelle, « nous cheminons loin du Seigneur. Car c'est dans la foi que nous marchons et non dans la vision » [2 Co, 5, 6 sv].

Ces rappels incessants suffisaient-ils à stopper les erreurs qui s'étaient infiltrées déjà dans la pensée de nombreux catholiques que l'on disait libéraux ? Les idées de la Révolution française et les progrès des sciences avaient insensiblement opéré un divorce entre la foi et la raison. Comment fallait-il mettre un terme au mal qui rongait l'Église ? [A suivre]

Calendrier Traditionnel

Format bancaire A3

Mural et rigide, il combine utilité et visibilité

THÈME : LA BATAILLE DE VERDUN



5 € le calendrier + 3 € de port
 13 € les 3 + 5 € de port
 20 € les 5 + 5 € de port
 38 € les 10 + 7 € de port

AVEC LE SOUTIEN DU SOUVENIR FRANÇAIS

Eglise catholique : le Motu Proprio, une blessure au mariage chrétien ~ Roberto de Mattei ~

LES deux ‘Motu proprio’ du Pape François, *Mitis Index Dominus Iesus* pour l’Église latine et *Mitis et Misericors Jesu* pour les Eglises orientales, publiés le 8 Septembre 2015, infligent une blessure grave au mariage chrétien.

L’indissolubilité du mariage est la loi divine et immuable de Jésus-Christ. L’Église ne peut pas “annuler” dans le sens de dissoudre un mariage. Elle peut, par une déclaration de nullité, en vérifier l’inexistence, en raison de l’absence de ces conditions qui en assurent la validité. Cela signifie que dans un procès canonique, la priorité de l’Église n’est pas l’intérêt des conjoints dans l’obtention d’une déclaration de nullité, mais la vérité à propos de la validité du lien du mariage. Pie XII nous rappelle à ce propos que « *dans le procès matrimonial, la finalité unique est un jugement conforme à la vérité et au droit, concernant dans le procès de nullité la non-existence affirmée du lien conjugal* » (Discours à la Rote Romaine, 2 octobre 1944).

Le fidèle peut berner l’Église pour obtenir la nullité, par exemple par l’utilisation d’un faux témoignage, mais l’Église ne peut pas tromper Dieu et a le devoir d’établir la vérité de façon claire et rigoureuse. Dans le procès canonique doit être défendu avant tout l’intérêt suprême d’une institution divine comme l’est le mariage.

La reconnaissance et la protection de cette réalité sont formulées dans le domaine juridique avec l’expression synthétique ‘*favor matrimonii*’, autrement dit la présomption, jusqu’à preuve du contraire, de la validité du mariage. Jean-Paul II a bien expliqué que l’indissolubilité est présentée par le Magistère comme la loi ordinaire de chaque mariage célébré, précisément parce que sa validité est présumée, indépendamment de la réussite de la vie conjugale et de la possibilité, dans certains cas, de la déclaration de nullité (Discours à la Rote romaine, 21 janvier 2000).

Lorsque les Lumières cherchèrent à frapper le mariage chrétien de mort, le pape Benoît XIV, avec le décret *Dei miseratione* du 3 novembre 1741 ordonna que dans chaque diocèse fût nommé un *defensor vinculi*, et introduisit, pour obtenir la déclaration de nullité, le principe de la nécessaire conformité des sentences dans deux degrés de jugement. Le principe de deux décisions conformes fut consacré par le Code de Droit Canonique de 1917 et a été intégré dans la codification promulguée par Jean-Paul II le 25 Janvier 1983.

Dans les ‘Motu Proprio’ du Pape François, l’optique est renversée. L’intérêt des conjoints a la primauté sur celui

du mariage. C’est le document lui-même qui l’affirme, résumant dans ces points les critères de base de la réforme : abolition de la double sentence conforme, remplacée par une seule sentence en faveur de la nullité exécutoire; attribution d’un pouvoir monocratique à l’évêque qualifié comme juge unique; introduction d’un procès court, et de fait incontrôlable, avec la destitution en substance du rôle de la Rote romaine.

Comment interpréter autrement, par exemple, l’abolition de la double sentence ? Quelles sont les raisons graves pour lesquelles, après 270 ans, ce principe est abrogé ?

Le cardinal Burke a rappelé qu’il existe à ce propos une expérience catastrophique. Aux États-Unis, de Juillet 1971 à Novembre 1983, entrèrent en vigueur les *Provisional Norms* qui éliminèrent de fait le caractère obligatoire de la double sentence conforme. Le résultat fut que la Conférence des évêques ne refusa aucune demande de dispense parmi les centaines de milliers reçues, et dans la perception commune, le processus commença à être appelé “divorce catholique” (cf. *Demeurer dans la vérité du Christ*, ed Artège, Paris 2014).

Plus grave encore est l’attribution à l’évêque diocésain de la faculté, comme juge unique, d’instruire de façon discrétionnaire un procès court, et d’arriver à la sentence. L’évêque peut exercer personnellement son pouvoir juridictionnel ou le déléguer à une commission, pas nécessairement constituée de juristes. Une commission formée à son image, qui suivra naturellement ses instructions pastorales, comme cela est déjà le cas avec les “centres diocésains d’écoute”, à ce jour privés de compétence juridique. La combinaison entre le canon 1683 et l’article 14 sur les règles de procédure a à cet égard une portée explosive. Sur les décisions pèseront inévitablement des considérations sociologiques: les divorcés remariés auront, pour des raisons de “miséricorde”, un traitement préférentiel. « *L’Église de la Miséricorde* – observe Giuliano Ferrara – *s’est mise à courir* », (“Il Foglio”, 9 Septembre 2015). On court sur une route non administrative, mais “judiciaire” où, de judiciaire, il reste bien peu.

Dans certains diocèses, les évêques chercheront à assurer le sérieux de la procédure, mais il est facile d’imaginer que dans de nombreux autres diocèses, par exemple d’Europe centrale, la déclaration de nullité sera une simple formalité. En 1993, Oskar Saier, archevêque de Fribourg-en-Brigsau, Karl Lehman, évêque de Mayence et Walter Kasper, évêque de Rottenburg-Stuttgart, produi-

sirent un document en faveur de ceux qui étaient certains, en conscience, de la nullité de leur mariage, mais n'avaient pas les éléments pour le prouver au tribunal (*Evêques de l'Oberrhein, Accompagnement pastoral des personnes divorcées, "Il Regno Documenti"*, 38 (1993), pp. 613-622).

La Congrégation pour la Doctrine de la Foi répondit par la Lettre *Annus Internationalis Familiae* du 14 Septembre 1994, indiquant que cette voie n'était pas praticable, parce que le mariage est une réalité publique: « *ne pas reconnaître cet aspect essentiel signifierait nier de fait que le mariage existe comme réalité de l'Eglise, ce qui revient à dire comme sacrement* ». Mais la proposition a été reprise récemment par l'office pastoral du diocèse de Fribourg (Directives pour la pastorale des divorcés, "Il Regno Documenti", 58 (2013), pp. 631-639) selon lequel les divorcés remariés, suite à la "nullité en conscience" du mariage précédent, peuvent recevoir les sacrements et obtenir des postes au sein des conseils paroissiaux.

Le *favor matrimonii* est remplacé par le *favor nullitatis* qui en arrive à constituer l'élément principal du droit, tandis que l'indissolubilité est réduite à un «idéal» impraticable. L'affirmation théorique de l'indissolubilité du mariage s'accompagne en effet, dans la pratique, du droit à la déclaration de nullité de chaque lien ayant échoué. Il suffira en conscience de considérer le premier mariage comme invalide pour le faire reconnaître comme nul par l'Eglise. C'est le même principe par lequel certains théo-

logiens considèrent comme "mort" un mariage où, aux dires des deux, ou d'un des conjoints, "l'amour est mort". Benoît XVI, le 29 Janvier 2010, a prévenu le Tribunal de la Sainte Rote de ne pas céder à l'annulation du mariage par "complaisance envers les désirs et les attentes des parties ou même les conditionnements du milieu social". Mais dans les diocèses d'Europe centrale, la déclaration de nullité deviendra un acte de pure formalité, comme cela est arrivé aux États-Unis au moment des Provisional Norms. Selon la loi bien connue, qui dit que "la mauvaise monnaie chasse la bonne", dans le chaos qui va se déterminer, le "divorce rapide" est destiné à l'emporter sur le mariage indissoluble.

Cela fait plus d'un an qu'on parle de schisme latent dans l'Eglise, mais c'est maintenant le cardinal Gerhard Müller, préfet de la Congrégation pour la Foi, qui le dit dans un discours à Ratisbonne où il a évoqué le risque d'une scission au sein de l'Eglise, nous invitant à être très vigilants et à ne pas oublier la leçon du schisme protestant qui enflamma l'Europe il y a cinq siècles.

A la veille du Synode sur la famille d'Octobre, la réforme du Pape François n'éteint aucun incendie, mais l'alimente et ouvre la voie à d'autres innovations désastreuses. Le silence n'est plus possible.

suite de l'éditorial

L'Eglise doit absolument rester elle-même dans la sûreté de sa doctrine et la pureté de sa morale. Si elle cède à l'esprit du monde, elle renonce à l'esprit de Dieu et sera frappée de stérilité dans ses œuvres, comme nous le constatons aujourd'hui et cruellement.

L'époque de la réaction c'est toujours aujourd'hui, car tant d'autorités ecclésiastiques suivent la sagesse du monde et ses méthodes, finissant par trahir Notre Seigneur Jésus-Christ et son Evangile comme son Magistère de toujours, et choisissant à leur gré des maximes qui conduisent l'Eglise à sa perte. Trop souvent silencieux et impuissants nous subissons le déferlement d'un raz de marée qui menace de submerger le véritable esprit de l'Eglise.

Apprenons donc aussi cependant qu'il n'y a pas d'excuses à l'inefficacité. On dira peut-être pour s'excuser « Je n'ai pas les connaissances requises ». Il n'y a pas d'excuse qui tienne ; on dira aussi « c'est que la maladie, c'est que je n'ai pas beaucoup de talent, c'est que les conditions ne sont pas favorables, que le milieu dans lequel j'évolue ne me permet pas de... » etc. Ces excuses ne tiennent pas davantage. Malheur donc à qui se pare du feuillage d'un faux apostolat, à qui fait ostentation de la frondaison d'une vie apparemment féconde, sans essayer sincèrement de porter du fruit. Il semble profiter de son temps : il s'agite, il organise, il invente de nouvelles méthodes pour tout résoudre ... mais il est improductif. Personne ne se nourrira de ses œuvres parce qu'elles manquent de sève surnaturelle. Il faut savoir demander à Dieu de faire de nous des âmes disposées à travailler d'une façon héroïquement féconde. Car nombreux sont ceux sur la terre, qui ne donnent que des feuilles lorsqu'on s'en approche. Du feuillage et rien d'autre.

La vie du Groupe Scout Saint Vincent de Paul

Exaucez, ô Mère, l'ardente prière qu'aujourd'hui, de tous les coins de France, la grande famille des scouts catholiques élève à votre trône. Qu'elle soit par votre intercession une légion pacifique d'âmes vouées à Jésus-Christ et aux intérêts de son règne, ainsi qu'une vaillante armée de cœurs sans peur et sans reproche [...]. »

(11 octobre 1954 : prière des scouts à Marie composée par le Pape Pie XII)



MEUTE SAINT DOMINIQUE SAVIO

C'est à Manglieu dans le Puy-de-Dôme que les 18 garçons de la meute Saint Dominique Savio ont planté leurs tentes pour vivre pendant dix jours l'aventure du grand camp. C'est avec les louveteaux de la Meute de Nantes que nos garçons ont partagé la vie de camp et les différentes activités. Les loups ont ainsi pu rivaliser d'astuces et de créativité lors du concours cuisine, des veillées, des olympiades et autres concours tout aussi passionnants !

Le grand jeu torride a vu s'affronter dans la forêt Auvergnate les légions romaines et les tribus gauloises de la région !! Prenant pour exemple les premiers martyrs gaulois, les garçons ont pu grandir dans leur foi tout au long du camp avec la messe quotidienne, la présence continue d'un aumônier, les chapelets fréquents mais aussi en mettant en application leur idéal scout fondé sur la bonne action quotidienne, la charité fraternelle et la formation du caractère. Les garçons n'oublieront pas la grande veillée finale, les délicieux repas préparés



par nos intendants dévoués, la mythique course de chars à 6 attelages ou encore l'exploration sur le plateau de Gergovie.



Bravo pour toutes les progressions : les promesses, étoiles et badges, fruits d'une année pleine d'efforts et de progrès !!!

Toi qui lis ce modeste billet, qui est en quête d'aventure et qui veut devenir meilleur garçon, rejoins-nous vite, les louveteaux et les chefs t'attendent ! Sors de ton canapé et de ton ordinateur, tu verras tu connaîtras de grandes joies. Bonne Chasse !

CLAIRIÈRE SAINTE FOY

Les louvettes de Marseille et Fabrègues ont campé du 29 juin au 06 juillet 2015 à St Bonnet de Chirac, en Lozère (48). Monter une maison de toile, préparer son sac, allumer un feu, cuisiner au feu de bois, animer de belles veillées, faire des nœuds, construire un oratoire, un vaisselier... les fillettes s'étaient bien préparées à la grande aventure du camp d'été qui avait pour thème : Contes, légendes et traditions de Lozère.

Sur place, elles ont pu visiter une ferme où l'on élève des brebis, découvrir les fameux loups du Gévaudan, jouer et bien sûr prier et assister quotidiennement à la Messe.

Malgré la grande chaleur, elles ont chaque jour cherché à appliquer la loi de la Clairière, à faire de leur mieux, à faire plaisir au prochain. Elles ont été nombreuses, par leur bonne humeur et leurs chants, à semer la joie autour d'elles pour que ce camp soit un vrai camp d'enfants de Dieu.

La fin du camp a couronné les progrès d'un grand nombre d'entre-elles : 4 promesses, 7 étoiles et 68 badges.

TROUPE SAINT EUGÈNE DE MAZENOD

Oyez, oyez paroisses provençales
Voici la modeste balade
Narrant la période estivale
De nos chers scouts en cavale.
Nos jeunes scouts marseillais
En plein mois de juillet
Sont allés en Bretagne
Pour une nouvelle campagne.
Sur les rives paisibles de la Loire
Nous avons campé moult soirs,
En la sympathique compagnie
De nos frères scouts de Mérigny.



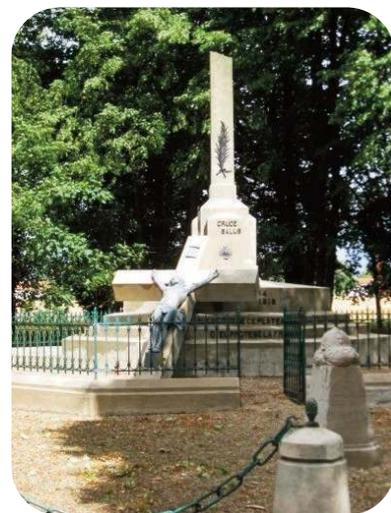
Activités scoutées au programme
Retraite spirituelle assurée,
Tribus iroquoises en fond de trame
On veut tous y retourner !
Petits et grands ont trouvé matière
Dans leurs patrouilles, toute la journée
Sous la pluie, le soleil, à la lumière
Du bon Dieu : A grandir et s'amuser
Oyez, oyez amis de 12 à 17 ans
Malheureusement c'est la dure rentrée
Mais s'engager c'est, je crois toute l'année,
Alors contactez-nous : il en est encore temps !

CLAN SAINT LAZARE

C'est en Picardie, entre Senlis et Laon que les routiers du clan ont marché pendant la dernière semaine du mois d'Aout à travers les magnifiques forêts et plaines picardes. Remplies d'histoires, la marche, véritable retraite spirituelle à la Route, devient l'occasion peu à peu de se souvenir des terribles combats de la guerre de 14 et des sacrifices de nos chers poilus. Les différentes haltes comme aux carrières de Confrecourt, la Croix brisée ou à la clairière de Rethondes viennent nous renforcer dans l'amour de notre beau pays et de son histoire, hélas si mal enseignée aujourd'hui. A travers ses paysages, les routiers ont pu mettre en valeur la spiritualité de la route, fondée sur le progrès continu, l'approfondissement de la foi, la méditation et le service.



Le camp s'est terminé à la cathédrale de Laon, véritable joyaux de la chrétienté, ce qui permet d'élever une dernière fois les âmes vers le Bon Dieu avant de repartir accomplir nos devoirs d'état respectifs. Si tu veux enfin te connaître, effacer en toi le « vieil homme » et que tu as 17 ans, prêtes l'oreille mon ami et entends l'appel de la Route !



CALENDRIER DU MOIS

à Marseille

- Samedi 3 :** Croisade Eucharistique à 15h15 au prieuré
Samedi 10 : Prédication suivie du rosaire médité à 16h45 à St Pie-X
Samedi 17 : Récollecion du Tiers-Ordre au prieuré
Dimanche 18 : Quête pour les missions
Jeudi 22 : Réunion des ECP à 19h30 au prieuré
Vendredi 23 au
Lundi 26 : **Pèlerinage de Lourdes**
Vendredi 23 au
lundi 02 nov. : Vacances scolaires de l'école Saint-Ferréol
Jeudi 29 : Conf. par le Dr Sivignon sur le Brémien au prieuré à 20h

à Aix-en-Provence

- Jeudi 8 :** Cercle St Vincent Ferrer à 15h30 chez Mme Cargino
Dimanche 11 : Pique-nique paroissial de la chapelle d'Aix
Mercredi 21 : Réunion des ECP à 19h30 à la chapelle d'Aix

CARNET PAROISSIAL

BAPTÊMES

à Aix-en-Provence :

- Etienne GUEYRAUD le 05 septembre 2015

en Avignon :

- Guy de GERIN-RICARD le 13 septembre 2015

MARIAGES

en Avignon :

- le 05 septembre 2015 :
Guillaume ANGELY & HELEN CURRY
- le 12 septembre 2015 :
Paul DANYNCK & Nathalie ALVÈS

CORSE

Prieuré d'Ajaccio

2 avenue Bévérini Vico - 20000 Ajaccio

Tél : 06 99 45 09 32

- Dimanche : 10h00 messe chantée (téléphoner pour le lieu)
- Samedi : 18h00 messe basse

Catéchisme pour les enfants le samedi à 16h15

Haute Corse

- Dimanche : 17h00 messe (téléphoner pour le lieu)

L'Acampado n° 108,
octobre 2015, prix 1,5 €

Editeur : L'Acampado
40, chemin de Fondacle
13012 Marseille - Tél 04 91 87 00 50

Directeur de publication :
Abbé Xavier Beauvais

Dépôt légal : 2010
maquette & impression par nos soins

Abonnement annuel :
25 € ou plus

chèque à l'ordre de
L'ACAMPADO

MARSEILLE

Église de la Mission de France - St Pie X

44, rue Tapis Vert - 13001 Marseille

Tél : 04 91 91 67 16

- Dimanche : 10h30 messe chantée
19h00 messe basse
- En semaine : 18h30 messe basse

Vêpres et salut du St Sacrement le dimanche à 18h
Chapelet tous les jours à 18h
Salut du St Sacrement tous les jeudis et le 1^{er} samedi
du mois à 17h50
Heure Sainte le 1^{er} Vendredi du mois à 17h30
Permanence en semaine de 16h00 à 18h00
Cours de dogme pour les adultes le mercredi à 19h15

Chapelle de l'Immaculée-Conception

14 bis, rue de Lodi - 13006 Marseille

Tél : 04 91 48 53 75

- Dimanche : 8h30 messe chantée
- En semaine : 7h15 messe (sauf samedi)

Permanence le lundi de 9h00 à 11h30

Catéchisme pour adultes le mardi à 20h00

Prieuré Saint Ferréol & École Saint Ferréol

40, chemin de Fondacle - 13012 Marseille

Tél. prieuré : 04 91 87 00 50 - Fax : 04 91 87 18 72

Email : 13p.marseille@fsspx.fr

Tél. école : 04 91 88 03 42

- en semaine : 7h15 messe basse
- le mardi en période scolaire : 11h30
- le vendredi en période scolaire : 11h00

Chapelet tous les jours à 18h30

Le 1^{er} Vendredi du mois adoration de 21h00 à minuit

Catéchisme pour les adolescents le mercredi à 14h30

Conf. spirituelle pour les dames le mercredi à 14h30

Catéchisme pour catéchumènes le samedi à 15h00

Chorale de St Pie X : répétition le lundi à 20h30

AIX-EN-PROVENCE

Chapelle de l'Immaculée-Conception

11 bis, cours Gambetta - Tél : 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h30 messe chantée
- Mercredi : 18h30 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois messe à 18h30
- 1^{er} Samedi du mois messe à 11h00

Catéchisme pour les enfants le mercredi après-midi

CARNOUX-EN-PROVENCE

Oratoire Saint Marcel

Immeuble Le Panorama - Avenue du Mail

- Dimanche : 8h30 messe basse

AVIGNON

Chapelle des Pénitents Noirs

rue Banasterie - 84000 Avignon

Tél : 04 90 86 30 62 - 04 91 87 00 50

- Dimanche : 10h00 messe chantée
- Samedi : 18h30 messe basse
- 1^{er} Vendredi du mois : adoration à 17h00
messe à 18h30

Catéchisme pour les enfants le samedi à 9h30

ALLEINS

Chapelle des Pénitents Blancs

rue Frédéric Mistral

Messes : 2^{ème} et 4^{ème} Dimanche du mois : 18h00